

LA RESTRUCTURATION RHÉTORICO-PRAGMATIQUE DU CONTRAT DE COMMUNICATION DANS LE DÉBAT POLITIQUE

Petru Ioan Marian, Assistant, PhD Candidate, "Ștefan cel Mare" University of Suceava

Abstract: The reality of discourse stages various values and beliefs, as they are conveyed by social intercourse. The interplay of these unspoken cultural statements shapes the convention of communication. Although complying with the norms that regulate discourse, the speaker is able to interpret the already-mentioned convention. The end-result is the constant negotiation of the social order by means of discourse. The choice of either communal or individual discursive relationships is dependent on contexts: prescriptive relations and the safeguarding of the convention are linked with plain circumstances while the individual ones are triggered by their opposite. The latter challenging circumstances have the speakers work with conflicting definitions, as far as the actual circumstances they find themselves in are concerned. The status, the social network and the discourse convention of the partakers in the exchange are all re-interpreted. The example I am to analyse fits the very same profile – a controversial bill of law – which disrupts the convention of public communication. The text under scrutiny displays the evidence of a paradigm shift in discourse, with its conspicuous features scrutinized in terms of pragmatic markers.

Keywords: convention of communication, political debate, negotiation, conflict, offensive language

L'objectif principal de notre recherche est l'identification des éléments de créativité et de résistance dans le fonctionnement du discours politique dans des situations de communication conflictuelle. Notre recherche exploite un corpus qui contient le sténogramme de la séance de la Commission spéciale commune de la Chambre des Députés et du Sénat pour l'avis du Projet de loi concernant les mesures afférentes à l'exploitation des mines d'or et d'argent du périmètre Roșia Montană et la stimulation et la facilitation du développement des activités minières en Roumanie, ayant lieu le 26 septembre 2013, avec la participation des membres de l'autorité citée et ceux de la société civile. Le sténogramme transcrit un cas d'interaction verbale en face à face déroulé dans un cadre institutionnel. La situation de communication sélectionnée - une séance de consultation des partenaires sociaux concernant l'adoption d'un projet de loi - représente un cas d'interaction verbale en face à face, focalisée, qui se déroule dans un système social fermé : il s'agit du cadre institutionnel et organisationnel assuré par la Commission spéciale commune de la Chambre des Députés et du Sénat. On peut parler d'une situation d'interaction fortement focalisée. Les actants de l'interaction sont les membres de la commission commune, les représentants de la société civile et les représentants des médias, eux aussi présents dans la salle pour consigner le déroulement des événements. Ce serait une description succincte du contexte non-linguistique restreint.

Le discours politique est facilement identifié par ses acteurs qui sont les politiciens professionnels ou les institutions politiques. Cependant, ce ne sont pas les seuls participants à la vie politique. La perspective interactionniste du discours inclut tous les participants au processus politique. En conséquence, nous parlons de la sphère publique du discours politique qui comprend le public, les citoyens, les masses, les votants, les manifestants. Le modèle du dispositif de communication politique décrit par le linguiste français Patrick Charaudeau a une structure d'organisation tripartite : « Il convient de distinguer trois lieux de fabrication du discours politique : un lieu de gouvernance, un lieu d'opinion et un lieu de médiation. Dans le premier de ces lieux se trouvent l'*instance politique* et son double antagoniste, l'*instance adverse*, dans le deuxième se trouve l'*instance citoyenne* et dans le troisième l'*instance médiatique* »¹.

1. *Le lieu de la gouvernance* : Possédant un ascendant hiérarchique qui lui permet d'établir la priorité des sujets de discussion à l'ordre du jour, mais aussi l'ordre de son discours, le politique a le pouvoir d'imposer son propre *modèle de visibilité*².

2. *Le lieu de l'opinion* : La société civile et l'opinion publique sont les partenaires de l'acte de communication du pouvoir, même si, le plus souvent, l'impression créée est celle de scène vide et d'anonymat. Avec des contours indéfinis, mystérieux, ces entités sont presque toujours invoquées dans le discours du pouvoir comme partenaires d'un dialogue implicite.

3. *Le lieu de la médiation* : Les médias représentent l'instance discursive qui transmet et à la fois le lieu où se confrontent les discours du pouvoir. C'est un moyen d'information par lequel le message du pouvoir atteint son cible et une arène publique de débat et de confrontation. Les médias possèdent en même temps une fonction critique, étant investis de la mission traditionnelle de veiller aux abus du pouvoir et d'en analyser les discours. Corrompus, ils peuvent être asservis aux intérêts du pouvoir. Les médias deviennent un dispositif essentiel de construction du sens, des identités, en possédant le pouvoir de configurer les contours sociaux de la réalité.

On ne peut pas s'empêcher de remarquer le caractère extraordinaire de cette « commission spéciale », signe que la structure de l'organisme social est entrée en crise et en a imposé la constitution. Dans une démocratie représentative les lois sont adoptées, à de rares exceptions, en vertu du pouvoir dont les élus ont été investis par l'électorat à la suite d'un scrutin. Cependant, dans des moments de tension sociale maximale, quand l'adoption d'un projet de loi peut générer des mécontentements et peut propager de larges failles entre les catégories sociales, la démocratie peut revenir à ses origines participatives par la consultation des citoyens. C'est aussi notre cas. « Le projet de loi concernant les mesures afférentes à l'exploitation des mines d'or et d'argent du périmètre Roşia Montană et la stimulation et la facilitation du développement des activités minières en Roumanie », proposé pour adoption a généré le mécontentement des catégories sociales diverses, réactivant la conscience publique de la société civile impliquée dans une série d'actions nommées, avec emphase peut-être, *L'Automne roumaine* et appelant la consultation publique.

Une approche interactionniste du discours publique doit tenir compte des adaptations secondaires, des négociations et des résistances contre-hégémoniques que ce type d'événements rarissimes, presque carnavalesques, occasionne : événement carnavalesque, monde à l'envers,

¹ Patrick Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Librairie Vuibert, Paris, 2005, p. 42.

² Teun A. van Dijk, *Discourse and Power*, Palgrave Macmillan, New York, 2008, p. 11.

parce que les règles habituelles qui caractérisent le discours politique sont interpellées et restructurées. Nous suivons le processus dynamique de réaménagement des positions de force sur la scène politique et sociale par le biais des traces linguistiques laissées sur le contrat de communication.

Intégrés par Dominique Maingueneau à la compétence générique, censés consolider le climat de sécurité de la communication verbale, les genres de discours sont inclus dans la classe des actes langagiers sociaux, soumis eux aussi à des conditions de réussite : « Acte de langage d'un niveau de complexité supérieure, un genre de discours est soumis lui aussi à un ensemble de conditions de réussite »³.

A. *La finalité reconnue* représente la première condition de réussite du genre de discours, selon Maingueneau, et, de façon implicite, du contrat de communication. La non reconnaissance de la finalité légitime de la communication produit des erreurs d'appréciation du genre de discours et provoque, comme nous le verrons plus loin, l'instabilité du contrat de communication. Nous reproduisons, dans ce qui suit, quelques citations éloquentes pour la confusion générée par la non reconnaissance de la finalité :

« **M. Darius-Bogdan Vâlcov (sénateur, président de la commission spéciale) :**

La proposition que la commission a pour les participants... Premièrement, nous vous souhaitons la bienvenue au Parlement de la Roumanie et devant la Commission spéciale „Roșia Montană”. Nous proposons que chaque personne intéressée prenne la parole selon l'ordre de la liste que nous possédons. C'est l'ordre de votre inscription, ce n'est pas l'ordre alphabétique. Que vous ayez une exposition d'environ 3 - 4 minutes.

M. :

Nous avons le droit de poser des questions ?

M. Darius-Bogdan Vâlcov :

Non, non. C'est à nous de poser des questions et de comprendre. Ici, c'est un peu l'inverse, donc, nous ne favorisons personne, nous sommes la commission du Parlement et nous écoutons les deux parties et, à la fin, nous devons prendre une décision. Vous pouvez poser des questions, mais on ne peut pas vous répondre. [...]

M. Iulian Boia (invité) :

Bonsoir ! Je m'appelle Iulian Boia, je suis blogueur de Iași [...] *Premièrement, je ne suis pas ici pour témoigner. Je suis ici pour vous adresser des questions.* Parce que vous avez été nommés par les partis de gouvernement et les partis d'opposition pour vous documenter, vous informer et présenter des faits qu'on pourrait tous croire, ceux qui sortent dans la rue, ceux qui restent à la maison et regardent la télé.

M. Darius-Bogdan Vâlcov :

Non. Je vous ai dit que les choses allaient inversement. C'est nous qui posons les questions et vous répondez. Premièrement, nous n'avons pas encore eu accès à cette licence et puis nous ne pouvons pas répondre à ces questions, parce que nous aussi, ces questions que vous posez, nous les poserons plus tard au Gouvernement de la Roumanie.

M. Iulian Boia :

D'accord. Dites-moi comment accorde-t-on les licences en Roumanie.

M. Darius-Bogdan Vâlcov :

³ Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Dunod, Paris, 1998, p. 51.

Ceci n'est pas un interrogatoire. »

Ces extraits ne sont pas révélateurs du contenu de l'échange, mais de la perspective du système qui a rendu possible l'interaction. Nous remarquons le fait que les acteurs emploient des sens diamétralement opposés du contrat de communication et de la finalité reconnue. Le principe pragmatique de la coopération entre en collision avec une vision concurrentielle de l'interaction verbale. L'erreur d'interprétation du contrat de communication intrinsèque au genre du discours se traduit par un décalage flagrant entre les rituels de communication, visible aussi dans l'abondance des marques pragmatiques du désaccord. Si dans le cas de la séance de consultation de la société civile la finalité légitime de l'acte discursif est le transfert d'informations du public vers les membres de la commission spéciale : « Nous devons poser des questions et comprendre », dans le cas de la séance de débat l'enjeu sera polémique : « Je voudrais vous demander : y a-t-il un moment, un jour semblable à celui-ci, où nous pourrions avoir un vrai dialogue ? Qu'on puisse poser des questions, formuler des arguments et que vous répondiez ? »

B. *Le statut des partenaires légitimes* : Par le statut des partenaires légitimes, Maingueneau comprenait les rôles assumés par l'émetteur et le récepteur dans l'acte de communication, la direction de communication et le type de relation matérialisé dans le discours. En tenant compte des règles traditionnelles qui organisent l'interaction verbale dans le contexte institutionnel, nous devrions discuter un cas classique d'interaction formelle, asymétrique, où la hiérarchie sociale est respectée.

Par *interaction asymétrique*, les théories interactionnistes de la psychosociologie décrivent ce type d'activité ou de comportement humain (verbal, tonal, gestuel; contextuel) complémentaire, où la différence est maximisée. « Dans une relation complémentaire, il y a deux positions différentes possibles. L'un des partenaires occupe une position qui a été diversement désignée comme supérieure, première ou "haute" (*one-up*), et l'autre la position correspondante dite inférieure, seconde ou "basse" (*one-down*). Ces termes sont très commodes à condition qu'on n'en fasse pas des synonymes de "bon" ou "mauvais", "fort" ou "faible" ». ⁴ Nous interprétons la « différence » dans l'esprit de la théorie de la communication de Palo Alto, dont le principal représentant est Paul Watzlawick, comme la distance hiérarchique entre les interactants mesurable dans un contexte vertical.

Aspects de la structure de la langue qui encodent les identités sociales des participants à l'interaction ou la relation sociale entre les participants, la deixis sociale inclut, selon Stephen Levinson⁵, la forme pronomiale des pronoms de politesse, les titres d'adresse, les particularités de l'accord du verbe avec le sujet. Levinson distingue deux types d'informations déictiques sociales grammaticalisées dans la majorité des langues du monde : relationnelles et absolues. La variété de la deixis sociale relationnelle est considérée la plus importante.

Les formes du pronom personnel ou de politesse, le nombre et la personne du verbe accomplissent un régime relationnel spécial : la différence entre la deuxième personne, singulier et pluriel, employé pour s'adresser à une seule personne, est décidée par l'autorité de l'adressant. *Le singulier de la deuxième personne* est employé dans le dialogue avec les subordonnés, tandis que *le pluriel de la deuxième personne* est réservé au dialogue avec les supérieurs, les deux formes étant utilisées entre les égaux.

⁴ Paul Watzlawick, Janet Helmick, Don D. Jackson, *Une logique de la communication. Proposition pour une axiomatique de la communication*, Éditions du Seuil, Paris, 1967, p. 67.

⁵ Stephen C. Levinson., *Pragmatics*, Cambridge University Press, 1983, p. 89.

« **M. Mădălin Chirilă (invité) :**

D'accord. Je résume.

Vous avez dit que je devais me prononcer à la fin si... J'attendrai de *vous* aussi une réponse, *M. Chelaru*, une réponse si *vous voulez*, concernant ce que *vous m'avez dit* en 2011.

M. Ioan Chelaru (sénateur) :

Je ne crois pas avoir discuté.

M. Mădălin Chirilă :

En 2011, *vous m'avez dit*...

M. Ioan Chelaru :

Arrête-toi un moment.

M. Ioan Chelaru :

Je peux parler aussi, *tu permets* ?

M. Mădălin Chirilă :

Je *vous* en prie, j'ai fini, j'ai décompressé !

M. Ioan Chelaru :

Merci beaucoup.

Tu aurais pu décompresser directement sur moi, si *tu avais* quelque intérêt. »

Une autre forme pour marquer grammaticalement les relations de pouvoir serait l'emploi du pronom personnel *nous* inclusif (je+tu+il) en opposition avec le pronom personnel *nous* exclusif⁶ (je+il-tu), surtout dans la communication politique et les médias.

« **M. Ovidiu Grosu (invité) :** Et je vous le dit avec responsabilité, laissez-moi parler. C'est à *nous* de parler maintenant, c'est le peuple roumain qui parle au présent. »

La relation asymétrique s'appuie sur la reconnaissance de l'autorité, c'est-à-dire sur la conservation de la différence. Devant une attitude autoritaire on répond par un comportement soumis. Des actes menaçants pour la face positive du locuteur comme l'autocritique, les excuses, le regret sont censés conserver la distance sociale. Un cas de reconnaissance de l'autorité est illustré par la séquence discursive suivante où le comportement discursif auto- disqualifiant de l'interlocuteur dans la position d'infériorité discursive est manifeste :

« **M. Liviu Georgescu (invité) :** Il se peut que je ne parle pas bien et... Je n'ai pas fait de la communication, je suis de formation technique, moi, je travaille avec le tournevis et j'ai dépanné les problèmes. Nous, on ne communique pas... Si tout le monde communique qui restera encore à travailler ? Comment je peux faire vous expliquer ? »

En analysant les stratégies de négociation de la relation interpersonnelle dans l'interaction verbale, Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue deux classes d'actes verbaux qui fonctionnent dans les relations horizontales et verticales : les « relationèmes », indicateurs et créateurs d'un certain type de liaison et les « taxèmes »⁷, marques de la position hiérarchique. En vertu de la légitimité conférée par son appartenance institutionnelle, l'acteur politique peut faire appel à des actes performatifs conventionnels, taxématiques et à des formules protocolaires d'adresse qui marquent son statut hiérarchique supérieur dans l'interaction :

« **M. Darius-Bogdan Vălcov (sénateur, président de la commission spéciale) :**

⁶ *Ibidem*, 128.

⁷ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 45.

La proposition que la commission avance aux participants... Premièrement, *nous vous souhaitons la bienvenue* au Parlement de la Roumanie, devant la Commission spéciale "Roşia Montană". *Nous proposons* que chaque intervenant prenne la parole dans l'ordre de la liste que nous possédons. »

Et la règle pragmatique de la formalité est mobilisée par les actants afin de conserver leur rôle discursif ou pour la reconnaissance du rôle discursif du co-actant par le recours à des constructions impersonnelles, à des formules d'adresse avec la mention du titre et du nom de famille de l'interlocuteur.

« **M. Ştefan Vianu (invité)** : *Monsieur* le président, je veux vous poser une question très simple. Je comprends que... »

Parce que parfois l'expérience de vie, les valeurs et les objectifs des actants de la communication diffèrent, ceux-ci se confrontant de leurs positions conceptuelles incompatibles, même antagoniques, l'interaction peut devenir conflictuelle. Dans le processus communicatif les locuteurs peuvent être animés pas seulement par des intentions coopératives, mais aussi de rivalité. Une telle relation est *symétrique* et se fonde sur la minimalisation de la différence hiérarchique, sur l'égalité. Dans ce contexte, l'escalade du conflit discursif mettra en discussion et restructurera la configuration des rôles discursifs.

Dans certains cas le conflit discursif prend la forme de l'impolitesse, définie comme « une attaque délibérée à l'adresse du moi individuel de l'interlocuteur »⁸ (*notre traduction*). Forme de contestation de la face des interactants, de leur identité sociale et de leurs droits individuels, l'impolitesse est considérée un cas grave d'agression symbolique. J. Culpeper⁹ construit un cadre d'interprétation de l'impolitesse qui est un négatif du modèle de politesse créé par Brown et Levinson. Culpeper classe ainsi les stratégies de l'impolitesse :

1. L'impolitesse directe (*bald on record impoliteness*), l'acte de menace de la face de l'allocutaire étant sans ambiguïté ;
2. L'impolitesse positive (*positive impoliteness*) qui attaque délibérément la face positive de l'allocutaire ;
3. L'impolitesse négative (*negative impoliteness*) qui lèse la face négative de l'allocutaire ;
4. Le sarcasme et la politesse non sincère (*sarcasm or mock politeness*) qui emploient non sincèrement les stratégies de la politesse. Cette stratégie sera modifiée en impolitesse indirecte (*off-record impoliteness*) dans laquelle on retrouve le sarcasme et l'ironie ;
5. La suspension de la politesse (*withhold politeness*) dans des situations où elle est absolument nécessaire.

Dans le corpus analysé, nous avons identifié au moins une manifestation de chaque type d'impolitesse décrit ci-dessus.

1. L'impolitesse directe, où la menace de la face de l'interlocuteur est non dissimulée, est une apparition surprenante dans le cas d'une interaction verbale institutionnelle :

« **M. Darius-Bogdan Vâlcov (sénateur, président de la commission spéciale)** :

Allez, ne soyons pas méchants. Je vous en prie, dans un cadre civilisé... Nous sommes le Parlement de la Roumanie, nous voulons prendre une décision...

⁸ Liliana Ionescu - Ruxăndoiu, *Conversația. Structuri și strategii. Sugestii pentru o pragmatică a românei vorbite*, ALL, București, 1999, p. 100.

⁹ Jonathan Culpeper, *Towards an anatomy of impoliteness*, dans « Journal of Pragmatics », 1996, no. 25, p. 349-357.

M. Liviu Georgescu (invité) :

Oui, c'est ça... *D'autres nous volent et nous devons obéir...* Oui, nous avons perdu même le droit de le dire. C'est correct. »

2. L'impolitesse positive, construite sur l'exclusion du territoire commun et la maximisation de la différence, est illustrée par la mise en évidence de l'opposition entre nous et vous :

« **M. Ovidiu Grosu (invité) :** Et je vous le dit avec responsabilité, laissez-moi parler. *C'est à nous de parler maintenant, c'est le peuple roumain qui parle au présent.* »

3. L'impolitesse négative se concrétise soit dans des actes menaçants voués à inoculer un sentiment d'insécurité à l'interlocuteur :

M. Mădălin Chirilă (invité) :

D'accord, j'ai compris: Un autre exercice d'imagination pour ainsi dire. S'ils sont sortis dans la rue, combien dirais-je, je donne un minimum de 50 000 personnes, ils sortiront peut-être, je ne sais pas, 100 000, au moins 200 000 personnes. Que va-t-il se passer alors ? Croyez-vous que ... La Gendarmerie ne pourra plus contrôler...

M. Ovidiu Grosu (invité) :

Non, non. Messieurs, le comportement de la classe politique a débouché sur un tel désastre et *je veux vous dire maintenant, chaque jour, de nouvelles formations paramilitaires se constituent de maximum cinq personnes qui dévoreront toute la classe politique, y compris les familles de ceux qui ont participé à ce désastre national.* »

soit par l'invasion du territoire de l'autre, par l'interruption de l'intervention verbale:

M. Liviu Georgescu (invité) :

Ainsi. Il dit qu'il n'y a pas d'arbre dans la carrière. On ne peut pas avoir des arbres dans la carrière ou dans la mine, parce que l'arbre ne pousse ni dans la mine ni dans la carrière.

M. Mircea Dolha (député) :

Nous avons compris, mais nous voulons...

M. Liviu Georgescu :

Je parles des montagnes qui ne sont pas encore atteintes. Parce qu'on a quatre montagnes et d'autres seront...

M. Mircea Dolha :

C'est correct. J'ai été voir les quatre et c'est pour ça que je vous dise...

M. Liviu Georgescu :

C'est vrai ? On est doué pour la désinformation, hein ?

M. Mircea Dolha :

D'accord, mais il faut se respecter l'un l'autre, parce que moi...

M. Liviu Georgescu :

Oui, il faut se respecter. Il ne faut pas être hypocrites. Oui. »

Ce dernier fragment est représentatif d'un phénomène largement rencontré dans la conversation : la superposition des interventions verbales. Les superpositions sont considérées par Liliana Ionescu-Ruxăndoiu une marque de la compétition pour le rôle d'émetteur. Dans l'interaction symétrique, « les superpositions résultantes de l'interruption du locuteur lorsque la

fin de son intervention n'est pas prévisible représentent des formes graves de violation territoriale, parce qu'elles peuvent constituer le prélude à un conflit. »¹⁰

4. L'impolitesse indirecte, où le fait d'éviter l'acte de menace de la face de l'autre est simulé, est représentée par la valorisation de la prétention. En prétendant qu'il se soustrait à un acte qui pourrait offenser l'image de l'interlocuteur, le locuteur effectue l'acte menaçant :

« **M. Ștefan Vianu (invité)** : *Nous ne parlons pas maintenant, car je ne veux pas parler de tout ça, du génocide culturel ayant lieu là-bas. »*

« **Mme. Afrodita Iorgulescu (invitée)** : Nous avons lu attentivement tous les matériels, comme nous lisons attentivement tous les matériels de Gabriel Resources à partir de 2002. *L'exposé des motifs pour le projet de loi débattu au Parlement est un document extrêmement faible, pour ne pas le dire autrement, et je vais en citer seulement deux exemples. »*

Un cas à part d'impolitesse indirecte qui parasite le corps de la politesse est l'emploi sarcastique de antiphrastique de l'accord ou de l'approbation de l'interlocuteur :

« **M. Mădălin Chirilă (invité)** :

Non, non, un moment, s'il vous plaît, en ce qui concerne les amendes. Monsieur Dragoș Tănase, le représentant de RMGC, a déclaré la même chose lorsqu'il avait dit que dans le café se trouvaient 0,7 ml de cyanure et dans le lac de décantation - 0,4. De quoi parlons-nous ici ?

C'est-à-dire que moi, si je prends un café le matin, mon estomac ou où le diable ça arrive il est plus fort que cette terre, c'est ce que je comprends.

M. Florin Iordache (député) :

Enfin, chacun d'entre nous... Nous aussi et vous, nous avons le droit à une opinion.

J'ai dû vous répondre de mon point de vue que l'on discute de la cyanure et de la concentration dans la cyanure et c'est pourquoi j'ai demandé à votre collègue s'il mange ou pas des amendes. Je lui ai expliqué que la concentration dans les amendes est trois fois plus forte que la concentration de là-bas.

M. Mădălin Chirilă :

J'ai compris. Selon vos documents... »

« **M. Octavian Georgescu (invité)** :

Je voudrais vous demander : pour vous l'Académie, L'Église, la tradition, la Maison Royale, les étudiants, le patrimoine, ça signifie quelque chose ? Ça signifie quelque chose ou tout se résume au vote, aux revues glamour ? Nous le savons, là aussi il y a un représentant de la presse, comment se coiffer et tout ça...

M. Darius-Bogdan Vâlcov (sénateur) :

Allez, je vous en prie, soyez...

M. Octavian Georgescu :

Non, Je ne suis pas... Je suis un peu ironique, pas plus. Oui ?

M. Darius-Bogdan Vâlcov :

Le fait d'avoir invité toutes ces institutions...

M. Octavian Georgescu :

Oui, c'est tellement généreux ! »

¹⁰ Liliana Ionescu - Ruxăndoiu, *op.cit.*, p. 47.

5. L'impolitesse manifestée par la suppression volontaire des marques de la politesse dans des situations où celles-ci sont obligatoires est encore un exemple de violation du caractère contractuel de la communication. Dans l'exemple ci-dessous, les interactants emploient des registres de déférence asymétriques, la deuxième personne singulier et pluriel, bien que le contexte situationnel sollicite la symétrie de l'interaction et le plus haut degré de déférence.

« **M. Ioan Chelaru (sénateur) :**

Arrête-toi un peu.

M. Mădălin Chirilă (invité) :

Vous m'avez dit que c'est une mauvaise affaire et une sottise du président et du gouvernement.

M. Ioan Chelaru :

Je peux parler aussi, tu permets ?

M. Mădălin Chirilă :

Je vous en prie, j'ai fini, j'ai décompressé !

M. Ioan Chelaru :

Merci beaucoup.

Tu aurais pu décompresser directement sur moi, si tu avais quelque intérêt. »

C. *L'organisation textuelle.* Par ce syntagme Maingueneau comprend l'architecture du genre du discours au niveau phrastique supérieur.

Les définitions de la situation de communication génèrent la contamination de deux formes d'interaction communicative, la discussion et la conversation qui présupposent des rôles sensiblement différentes pour les interactants : « La conversation se définit en opposition avec la discussion qui présuppose un cadre institutionnel (école, tribunal) et - au moins partiellement - la pré-allocation du rôle d'émetteur. Dans le cas de la conversation, les participants se manifestent comme des individus (les considérations de statut et de rôle comme facteur restrictif, sans être exclues, ne sont essentielles) alors que la discussion se déroule de la perspective du rôle social des participants. »¹¹ (*notre traduction*)

Le glissement d'une discussion structurée à une conversation est dangereuse pour le statut des membres de la commission spéciale qui font des efforts répétés pour marquer leur identité institutionnelle et rétablir le contrat de communication. La procédure est chaque fois invoquée comme un scénario sécurisant de l'interaction institutionnelle :

« *Ici, c'est un peu l'inverse, donc, nous ne favorisons aucune partie aux dépens d'une autre, nous sommes la commission du Parlement et nous écoutons les deux parties et, à la fin, nous devons prendre une décision. Vous pouvez poser des questions, mais on ne peut pas vous répondre.* » « *Notre mandat confié par la réunion plénière exige que le rapport contienne toutes les précisions qui s'imposent. (...) C'est la procédure pour éviter les discussions de cette nature sur les problèmes de procédure.* »

Accepter le contrat de communication présupposé par la conversation leur enlèverait l'avantage stratégique du statut hiérarchique supérieur garanti par la discussion. Connectée au micro-univers et macro-univers sociaux, la réalité discursive est la scène où se confrontent de différents systèmes de valeurs. La tectonique de ces forces souterraines façonne la configuration du contrat de communication : « La coopération et le conflit constituent les extrémités d'une

¹¹ *Ibidem*, p. 38.

échelle qui inclut une grande variété de formes de transition, basées sur le mixage, dans de différentes proportions, de certains modèles structurels, stratégies et moyens d'expression caractéristiques à ces deux types de communication. »¹² (*notre traduction*) Bien que soumis aux pressions normatives qui agissent au niveau discursif, le locuteur est capable de transformer avec créativité les conventions du discours. Le résultat est l'ordre social négocié continuellement par l'acte de l'interaction.

Le choix des relations normatives ou créatives dans le discours dépend de la nature de la situation : les relations normatives et la conservation du contrat de communication sont associées aux situations qui ne sont problématiques pour les participants tandis que les relations créatives sont caractéristiques des situations problématiques. « Une situation ne pose aucun problème si les participants peuvent facilement et harmonieusement l'interpréter comme une situation de type familier - le sujet, les actants et les relations établies sont claires et "typiques". Dans de tels cas, les ressources des membres constituent des normes appropriées (types de discours, procédures d'interprétation) facilement à suivre. Au contraire, lorsque ces données ne sont pas claires, les ressources des membres ne fournissent pas les normes. Il y a un décalage entre la situation concrète et les types de situation familière, qui exige aux participants d'utiliser de façon créative ces ressources pour faire face aux situations problématiques. Ces situations constituent des moments de crise pour les participants, se produisant généralement lorsque la lutte sociale devient manifeste, quand les ressources des membres et les relations de pouvoir qui les sous-tendent... arrivent eux-mêmes à la crise. »¹³ (*notre traduction*)

Pour conclure, une situation problématique est celle où les actants de l'interaction opèrent avec des définitions divergentes de la situation de communication. Le statut des actants, la relation sociale entre les actants et le contrat de communication y sont reconfigurés. C'est aussi le cas de la situation de communication que nous avons étudiée où les relations relativement établies à l'intérieur du type de discours se désintègrent, l'autorité est contestée et la distance entre les rôles sociaux est facilement transgressée. Les traits du texte présentent les pas de ce processus de réorganisation de l'ordre de discours, les pas les plus visibles de la restructuration créative du discours étant identifiables au niveau des marques pragmatiques de la relation.

Bibliographie :

- Brown P., Levinson S., *Politeness. Some universals in language usage*, Cambridge University Press, 1987.
- Charaudeau, Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Librairie Vuibert, Paris, 2005.
- Culpeper, Jonathan, *Towards an anatomy of impoliteness*, dans « Journal of Pragmatics », 1996, no. 25.
- van Dijk, Teun A., *Discourse and Power*, Palgrave Macmillan, New York, 2008.
- Fairclough, Norman, *Language and power*, Longman Group, New York, 1989.
- Goffman, Erving, *Interaction ritual. Essays on face to face-to-face behaviour*, Pantheon Books, New York, 1982.

¹² *Ibidem*, p. 64.

¹³ Norman Fairclough, *Language and power*, Longman Group, New York, 1989, p. 165.

- Ionescu - Ruxăndoiu, Liliana, *Conversația. Structuri și strategii. Sugestii pentru o pragmatică a românei vorbite*, ALL, București, 1999.
- Ionescu - Ruxăndoiu, Liliana, *Limba și comunicare. Elemente de pragmatică lingvistică*, All Educational, București, 2003.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris, 2005.
- Levinson, Stephen C., *Pragmatics*, Cambridge University Press, 1983.
- Maingueneau Dominique, *Analyser les textes de communication*, Dunod, Paris, 1998.
- Moeschler, Jacques et Reboul, Ane, *Dicționar enciclopedic de pragmatică*, Éditions Echinox, Cluj - Napoca, 1999.
- Watylawick, Paul, *Une logique de la communication*, Seuil, Paris, 1972.

Corpus:

Le sténogramme de la Commission spéciale commune de la Chambre des Députés et du Sénat pour l'avis du Projet de loi concernant les mesures afférentes à l'exploitation des mines d'or et d'argent du périmètre Roșia Montană et la stimulation et la facilitation du développement des activités minières en Roumanie

<http://www.comisariosiamontana.ro/articole.html>

L'article a bénéficié de support financier par le biais du projet intitulé "SOCERT. La société de la connaissance, dynamisme à travers la recherche", numéro d'identification du contrat POSDRU/159/1.5/S/132406. Le projet est cofinancé par le Fonds Social Européen par le Programme Opérationnel Sectoriel pour le Développement des Ressources Humaines 2007-2013 "Investir dans les gens".